

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre d'Eghezée, Monsieur Rudy Delhaise en date du 5/05/2020 ;

L'autorisation	N° EC185
Est délivrée à	Tennis de Table d'Harlue, représenté par Mr David DOR
Domicilié	Route d'Andenne, 42 à 5310 Handret
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Tennis de Table d'Harlue situé Rue Joseph Bouché, 23 à 5310 Eghezée
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 4/05/2025.

Le 14/12/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume